

CARIAR

**GROUPE
DE RECHERCHE
ET D'INTERVENTION
RÉGIONALES**

**Sentiment d'appartenance et
développement local: une étude
de cas à Chibougamau**

Mona Gagné
Pierre-André Tremblay
Juin 1995



Université du Québec à Chicoutimi

**SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DÉVELOPPEMENT
LOCAL: UNE ÉTUDE DE CAS À CHIBOUGAMAU**

Pierre-André Tremblay
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Mona Gagné
Maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal

Note de recherche n° 15

**Groupe de recherche et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Mai 1995**

© Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal - 2^e trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-920730-33-9

SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL: UNE ÉTUDE DE CAS À CHIBOUGAMAU¹

Les difficultés sociales et économiques des communautés basées sur l'extraction des ressources ne datent pas d'hier. Leur grande sensibilité aux aléas du marché des matières premières en a toujours fait des *boom and bust communities*. Depuis quelques années, cela a appelé des correctifs, tant de la part des appareils d'État que de celle des communautés locales qui y voient l'occasion de lutter pour leur survie. Ce texte est consacré à un thème récurrent des efforts actuels pour lutter contre la dévitalisation des régions périphériques du Québec: l'appel au sentiment d'appartenance envers la localité.

Depuis la première moitié des années soixante-dix, nos économies sont entrées dans une phase de restructuration profonde. Loin de représenter un simple ralentissement d'une activité économique par ailleurs inchangée, cette période en marque une modification qualitative. Les années fordistes, keynésiennes, du «capitalisme organisé» (Lash et Urry, 1987) étaient remarquables en ce que la croissance était impulsée «par le haut» (Stöhr et Taylor, 1981), donnant lieu à des négociations d'envergure nationale entre grandes entreprises, grandes centrales syndicales et représentants de l'État. Beaucoup y voyaient la manifestation d'un néo-corporatisme (Pahl et Gershuny, 1983). L'organisation spatiale des activités de ce modèle était marquée par la stabilité de la hiérarchie entre régions, qui reproduisait la dualité entre centres et périphéries qui, d'ailleurs, définissait ces régions elles-mêmes. L'échelle pertinente du dynamisme économique était nationale et correspondait à une logique de la diffusion de la croissance et du développement des centres vers les périphéries. L'enjeu, pour celles-ci, consistait essentiellement à profiter des créneaux que leur offrait la croissance ininterrompue d'une économie nationale supportée par l'action planificatrice de l'État.

¹ Cette recherche a été entreprise grâce au soutien du programme Équipes du Fonds FCAR du Gouvernement du Québec. Des versions précédentes de ce texte ont été présentées à l'atelier «Les régions à l'heure du défi mondial» tenu lors de la réunion annuelle des sections «Développement régional» et «ACSALF» de l'ACFAS (Rimouski, mai 1993) et lors de l'atelier international «Les problèmes sociaux des régions périphériques» (Bialystock, Pologne, mai 1993). Nous tenons à remercier nos informateurs et informatrices, les participants aux ateliers et Mmes Christiane Gagnon et Marielle Tremblay pour leurs commentaires sur les multiples avatars de ce texte. Une version anglaise légèrement différente est parue dans le *Canadian Journal of Urban Research*, 3,2 (1994) 54-70.

Idéologiquement, le discours dominant invitait à la *participation*, c'est-à-dire à l'entrée, dans la dynamique nationale étatique organisée, des populations marginales et délaissées habitant les périphéries. Cela donna lieu à diverses entreprises de consultation et d'aménagement régional dont, au Québec, les activités du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec furent la figure de proue (Simard, 1978; Godbout [édit.], 1991).

Si l'objectif de ces politiques était d'éliminer la pauvreté et d'amener les régions périphériques au rang des grands centres, on peut estimer qu'elles furent un échec. Il apparaît maintenant que les inégalités et la *deprivation* résistent à l'action planifiée au centre et que l'histoire des régions du Québec prend la forme d'un «sous-développement durable» (Côté, 1991).

Les limites du fordisme furent atteintes pendant la fin des années soixante. Bien que ses contours ne soient pas encore parfaitement clairs, la société post-keynésienne semble devoir être marquée par une certaine désarticulation de la production, un éloignement par rapport aux volontés planificatrices de l'État qui, d'État-entrepreneur, devient ce qu'un homme politique québécois appela l'«État-accompagnateur». Le retour à la sanction du marché, l'appui à l'offre plutôt qu'à la demande, l'encouragement à la mobilité des facteurs de production, tout cela, joint à une transformation importante des procédés productifs, fait du post-fordisme un mode d'accumulation plus «flexible» que celui qui l'avait précédé (Moulaert et Swyngedown, 1989; Scharf, 1990; Storper et Scott, 1989). Il implique en particulier une grande mobilité des entreprises, ce qui explique pourquoi les dernières années ont été autant marquées par les débats sur la restructuration et la délocalisation, c'est-à-dire par une recomposition de l'implantation spatiale des entreprises. On trouve là la source des réorganisations politiques internationales (Lipietz, 1985; Létourneau, 1990) et nationales (Jalbert, 1991; Klein, 1989) qui imposent une importante modification des rapports entre la société civile et l'État (Tremblay, 1993).

Si le fordisme favorisait un développement régional centralisé, l'après-fordisme semble devoir se dérouler sous le signe de la décentralisation et du retour au local (Revue internationale d'action communautaire, 1989). Chaque communauté spatialement définie doit se prendre en charge elle-même et ne plus se reposer sur l'aide de

l'État. C'est pourquoi on a vu récemment se multiplier les efforts pour théoriser un développement qui soit moins dépendant des métropoles centrales et des bureaucraties gouvernementales qui s'y trouvent. Les appellations varient: développement par le bas (Stöhr et Taylor [dir.], 1981), endogène (Dunford, 1992) ou local (Pecqueur, 1989; Vachon, 1993); au Québec, de nombreux travaux sont parus sur le développement communautaire (Fontan, 1991), fondé sur le partenariat (Klein et Hamel [dir.], 1992) ou la solidarité (Conseil des Affaires sociales, 1990, 1992).

Sans confondre des approches qui divergent souvent profondément, on peut retenir qu'elles font toutes appel à des populations motivées par leur appartenance à un territoire, à une communauté donnée, cette similitude socio-spatiale impliquant que les résidents partagent des intérêts minimaux. Le risque de cette façon de voir les choses est évidemment d'amener à un *corporatisme territorial*, c'est-à-dire de conclure que si ces intérêts minimaux sont partagés, les autres le sont aussi. En ce sens, l'appartenance à un territoire donné éliminerait ou rendrait secondaires les diverses lignes de fracture qui traversent les collectivités. Dans sa recherche sur la ville de Flin-Flon, Meg Luxton (1988: 219) cite un tel cas de corporatisme lors d'une grève pendant laquelle des cadres de la mine tentèrent d'utiliser le sentiment de loyauté à la ville pour diviser et affaiblir le syndicat. Comme le note la même auteure, semblable unanimisme ne résiste guère au contact de la réalité, celle-ci devant plutôt être comprise à partir des positions structurales qui organisent la société.

Il convient donc de s'arrêter à une des bases de cette vision a-conflictuelle du développement des collectivités: le sentiment d'appartenance locale. Il est d'une grande importance car il renvoie à un substrat idéologique, voire sentimental, qui se trouve comme à la base de la possibilité de définition et donc d'action des intervenants. Reconnaître son instrumentalité dans la pratique des agents sociaux locaux permet de relever que celle-ci n'est pas que le simple fruit de déterminations mécaniques ou de la présence d'institutions chargées d'oeuvrer au développement. Cette pratique renvoie à...

l'importance de faire accompagner toute tentative de développement de changements de mentalité (...) [et à] la nécessité de changer les attitudes de ceux qui tiennent présentement les rênes du développement des régions.

(Conseil des Affaires Sociales, 1992: 38)

En ce sens, le sentiment d'appartenance réfère à un ensemble de points de vue, de concepts, de notions, de valeurs, bref: à une culture. Il est ce qui permettrait aux acteurs de circonscrire et de baliser le terrain commun sur lequel ils se retrouvent. À la limite, sans pareil sentiment, il n'est pas de communication ni d'échange possibles et, sans eux, on ne peut produire cette «culture du développement [qui exige] l'engagement du plus grand nombre des membres d'une communauté dans des projets mobilisateurs» (C.A.S., 1992: 38). On voit le chemin parcouru depuis l'époque où tout appel à la communauté locale était vu comme rétrograde, signe d'un esprit localiste borné résistant au changement. Le sentiment d'appartenance est maintenant présenté comme une ressource, un moyen indispensable de mobilisation des efforts de développement.

Il faut s'interroger sur l'objet même de cette appartenance: appartenir, oui, mais à quoi? La communauté «objective» et «réelle» que l'observateur extérieur peut identifier est-elle présente dans le discours et la pratique des acteurs? De façon plus concrète, il faut se demander si la communauté que les divers intervenants veulent développer est la même pour tous et toutes. Cette question est cruciale, car une réponse négative risque d'affaiblir la base même des efforts de développement.

Pour lui trouver une réponse, nous avons réalisé à l'été 1992 une série d'entrevues semi-dirigées avec une bonne partie des intervenant-e-s de Chibougamau préoccupé-e-s par les questions de développement local. Cette ville a été choisie à cause de la réputation de forte identité qu'ont les communautés minières, dont elle est d'ailleurs une représentante assez typique. De plus, la gravité des difficultés que traverse la ville mais, surtout, la vivacité démontrée par les institutions de la «société civile» ont attiré notre attention. On dénombre en effet plus de 100 associations volontaires, ce qui est très élevé pour une collectivité d'un peu moins de 10 000 personnes. Cette ville nous a aussi intéressés par la présence d'Initiatives-Relance-Chibougamaises (IRC). Mise sur pied à l'initiative de militantes du Centre de femmes local, l'IRC voulait rassembler les hommes, les femmes et les jeunes de la ville afin de les sensibiliser au déclin, mais aussi aux possibilités que représente Chibougamau. Il nous apparaissait que cela représentait un bel exemple de la place recherchée par les

femmes dans le développement local et régional² et de la pratique actuelle du partenariat et de la concertation.

Nous avons réalisé 14 entrevues avec des «intervenant-e-s du milieu», ainsi qu'ils et elles sont souvent désignés, d'une durée de 60 à 110 minutes. Six des informateurs sont à l'emploi d'organismes de développement faisant partie de l'appareil municipal, provincial ou fédéral, ou agissent avec eux à titre de membre. Ils seront désignés ici comme «représentants des organismes publics». Les autres informateurs sont en réalité des informatrices: il s'agit des membres, représentantes ou collaboratrices oeuvrant avec l'IRC ou, parfois, avec d'autres organismes communautaires féminins. Le critère principal de sélection des informateurs et informatrices était l'appartenance à l'un ou l'autre des organismes cités. De plus, nous avons demandé aux personnes rencontrées de nous indiquer d'autres informateurs potentiels. La relative unanimité dans l'identification des gens à voir nous a convaincu de l'efficacité de cette technique de la «boule de neige» dans un milieu aussi restreint. Le schéma d'entrevue fut adapté à la situation de chaque personne, mais reprenait systématiquement les thèmes du diagnostic de la situation présente (en 1992) de Chibougamau, de ses causes, des solutions aux difficultés et de l'implication de la population dans la recherche d'une amélioration.

Une fois retranscrites, les entrevues ont été traitées à l'aide du logiciel *The Ethnograph*. Cet outil a été conçu par des disciples de B. Glaser et A.L. Strauss (voir Glaser et Strauss, 1967) et se prête le mieux à un traitement s'inspirant des principes de la «théorie enracinée». Basée sur une démarche fortement inductiviste, celle-ci cherche à retrouver les catégories sous-jacentes au discours des informateurs et informatrices en minimisant le plus possible l'usage de catégories pré-définies. Le codage des entrevues s'effectue donc d'abord par une lecture «au ras du texte» et procède par regroupements successifs, chacun représentant un palier supplémentaire dans l'abstraction.

La démarche employée ici n'a pas été aussi inductive, d'une part parce que les entrevues avaient été semi-dirigées, d'autre part parce que nous recherchions dans le

² Sur cette question, on pourra se référer à Anadon, Masson, Tremblay et Tremblay (1990, 1992), Masson, Tremblay et Tremblay (1989) et Masson et Tremblay (1993). La meilleure introduction historique au mouvement des femmes au Québec est celle présentée par la Collectif Clio (1992).

discours un certain nombre de thématiques choisies de façon délibérée: nous nous intéressons au développement local, à la place qu'y occupent les femmes, à celle des organisations qu'elles ont formées, etc. À l'intérieur de ces limites, cependant, nous nous sommes collés, autant que faire se peut, à ce que disaient les informateurs et informatrices; de ce point de vue, nous nous sommes rapprochés de Glaser et Strauss, ce qui nous mit face aux difficultés identifiées par Miles et Huberman (1991: 103). Les nombreuses révisions de codes sont inévitables dans un tel processus qui traite les entrevues par abstraction progressive; peu à peu, les catégories ont été regroupées en ce que nous pourrions appeler des thématiques, qui furent ensuite les principales unités de réflexion. Chaque étape a été effectuée séparément par les deux membres de l'équipe, chacun pouvant ainsi critiquer et corriger les décisions de l'autre. Les décisions de codification furent prises d'un commun accord.

L'analyse proprement dite s'effectue par comparaison des passages des entrevues traitant d'une thématique. Il est vite apparu que l'origine des extraits était une variable organisatrice: nous pouvions effectivement contraster ce que disaient les informateurs et les informatrices.

Nous ne prétendons pas présenter ici le système catégoriel complet sous-tendant le corpus recueilli. En effet, ce texte ne vise pas à cerner l'univers culturel des informateurs et informatrices, mais à identifier les conceptions en présence et à montrer comment elles se fondent sur les places structurellement différentes des protagonistes dans l'organisation locale du développement économique et social. C'est pourquoi nous nous limitons à traiter de quelques-unes des thématiques traitées conjointement par nos informateurs et informatrices.

Après avoir rappelé quelques grands traits de la ville de Chibougamau, nous tracerons un portrait rapide de la façon dont nos informateurs des organismes publics voient la présence – ou plutôt l'absence – de sentiment d'appartenance. Nous contrasterons leur discours et celui tenu par les participantes des organismes communautaires féminins, pour lesquelles ce sentiment est au contraire bien présent, mais distribué différemment dans la population. Nous verrons comment l'influence déterminante du marché de l'emploi est interprétée de façon divergente par nos informateurs et nos

informatrices, mais nous concluerons que malgré les incompréhensions réciproques, certaines similitudes devraient permettre une collaboration entre acteurs.

LA SITUATION DE CHIBOUGAMAU³

Fondée en 1954, la ville de Chibougamau est située à environ 700 kilomètres au nord de la ville de Québec. Elle a vu sa population fluctuer au gré de la situation économique, le maximum étant atteint en 1981 avec 10 732 habitants. Il faut remarquer que les jeunes (15-24 ans) composent une fraction importante de cette population, bien que dans une proportion qui varie avec beaucoup d'amplitude: en 1971, ils étaient 18.8% de la population totale, 34.6% en 1981, mais seulement 18.4% en 1986. Ces variations reproduisent, en les amplifiant, les fluctuations de la population. Concrètement, cela signifie qu'en cinq ans, la ville a perdu une grande partie de sa population de jeunes âgés de 15 à 24 ans. On comprend que la question de l'exode des jeunes soit de celles qui préoccupent le plus nos informateurs et nos informatrices.

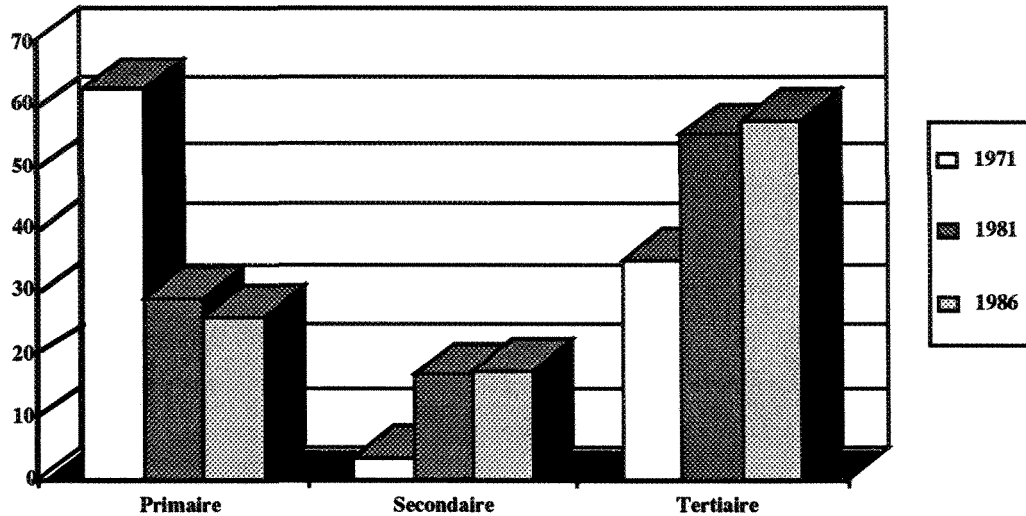
Ces variations de population semblent principalement l'effet des fluctuations du marché de l'emploi, qui dépend lui-même de celles des industries du bois et de l'extraction minière. En effet, Chibougamau a toujours été une ville minière dominée par le secteur primaire. Il est cependant intéressant de remarquer que cette domination a récemment subi d'importantes modifications. La figure 1 montre une certaine hausse des secteurs secondaire et tertiaire, mais surtout une remarquable chute du secteur primaire, qui ne représente en 1986 que le quart des emplois totaux, contre près des deux tiers en 1971.

TABLEAU 1
Secteurs d'emploi à Chibougamau
(% des emplois totaux)

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1971	62	3,36	34,4
1981	28,6	16,3	55,1
1986	25,5	17,1	57,4

³ Les chiffres de cette section proviennent des divers recensements effectués par Statistiques Canada en 1971, 1976, 1981 et 1986.

FIGURE 1
Secteurs d'emploi à Chibougamau
(% des emplois totaux)



De plus, comme le montre le tableau 2, ce renversement de la place des secteurs primaire et tertiaire s'accompagne d'une transformation des types d'emplois en fonction du sexe de la main-d'oeuvre. De 1984 à 1986, les hommes employés à temps plein sont beaucoup moins nombreux, alors que triple la quantité d'employés à temps partiel. Pour les mêmes années, le nombre total de femmes sur le marché du travail a augmenté (alors que celui des hommes a diminué) et le rapport entre emplois à temps plein et emplois à temps partiel se renverse. C'est ce qu'illustrent les figures 2A et 2B.

TABLEAU 2
Nombre et types d'emplois selon le sexe
1984 et 1986

Année	Hommes		Femmes	
	1984	1986	1984	1986
Temps plein	2589	1630	845	545
Temps partiel	490	1365	313	1015
Total	3079	2995	1158	1560

TABLEAU 2 A
Emplois à temps plein
1984 et 1986

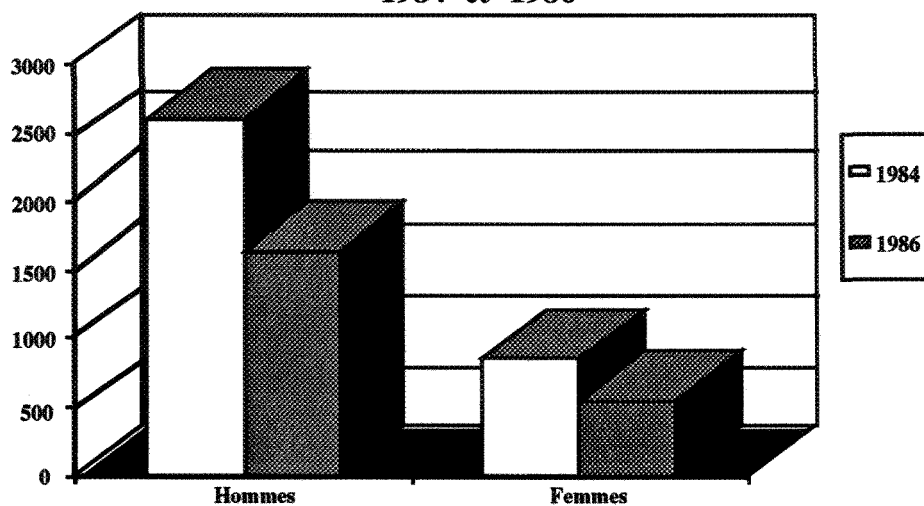
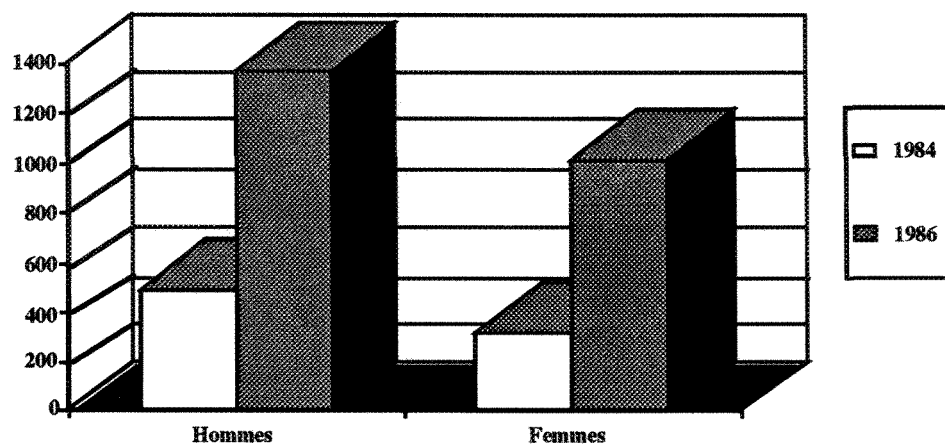


FIGURE 2 B
Emplois à temps partiel
1984 et 1986



Enfin, si on considère l'indice de masculinité du marché du travail, c'est-à-dire le rapport entre le nombre total d'hommes et le nombre total de femmes, on constate qu'il passe de 2.65 en 1984 à 1.91 en 1986, ce qui indique une plus grande importance relative de la main-d'oeuvre féminine, bien que celle-ci demeure nettement minoritaire. On peut penser que l'augmentation de la part des emplois à temps partiel, l'importance

accrue du secteur tertiaire et la présence plus forte des femmes sur le marché du travail ne sont pas sans rapport.

Considérons deux autres indices qui montrent l'impact de la crise des années quatre-vingt sur les conditions locales d'emploi. En 1971, le taux de chômage était de 6.8%. En 1976, il monte à 11.5%, passe à 9.8% en 1981 pour atteindre en 1986 le plus haut taux enregistré en vingt ans: 15.8%. Les femmes et les jeunes souffrent le plus du chômage, ceux-ci ayant un taux de 27.9% en 1986.

Comme les autres villes minières canadiennes (Lucas, 1971), Chibougamau est une ville où la mobilité a toujours été forte (les gens y viennent y trouver un emploi et la quittent lorsque cet emploi disparaît). Dans ce contexte, la hausse du taux de chômage peut être interprétée de plusieurs façons. Il peut être le signe d'un refus de partir, soit parce qu'on a espoir de se retrouver un emploi, soit parce qu'on est attaché à l'endroit au point de préférer y chômer plutôt que de partir travailler ailleurs. D'un autre côté, dans une situation de crise économique comme celle que traversait le Québec pendant les années quatre-vingt, ce taux élevé peut aussi signifier que les chômeurs, n'ayant pas espoir de se faire embaucher ailleurs, préfèrent rester sur place.

Le tableau 3 permet d'ajouter quelques touches à ce portrait. On y trouve l'évolution du taux d'activité des hommes, des femmes et des jeunes de Chibougamau. Il est frappant de constater que la stabilité du taux d'activité global s'accompagne d'une hausse du taux d'activité des femmes et des jeunes, et d'une chute relative du taux d'activité masculin.

Les chiffres qui précèdent indiquent quelques-uns des traits essentiels des changements structurels survenus depuis la crise des années soixante-dix qui a fondamentalement ébranlé l'économie à vocation minière de Chibougamau comme, d'ailleurs, des autres collectivités canadiennes basées sur l'extraction de minerai (Keyes, 1992). La baisse du prix des métaux et le déclin du secteur primaire ont provoqué une remise en question de la spécialisation industrielle de la ville. Comment Chibougamau, qui a toujours eu une économie fortement dépendante de l'industrie primaire, peut-elle sortir de la crise économique?

TABLEAU 3
Taux d'activité des hommes, des femmes
et des jeunes (1971, 1981, 1986)

	1971	1981	1986
Hommes	80.6%	83.4%	81.5%
Femmes	37.7%	42.6%	47.6%
Jeunes	50.3% ¹	54.2%	58.6%
Global	59.8%	60.1%	60.9%

¹ 1976

À l'été de 1992, lorsque nous avons recueilli les données que nous allons présenter, la situation était complexe et difficile. Les fermetures de mines se succédaient et deux seulement demeuraient en opération. Chibougamau ne connaissait que depuis peu de temps l'assistance-sociale et le nombre de chômeurs semblait augmenter sans cesse. La mauvaise situation économique générale aidant, la population hésitait à aller chercher un emploi ailleurs et chômaient donc de plus en plus à Chibougamau.

Simultanément, les paiements de transferts ne pouvant suffire, les femmes de Chibougamau occupaient une place de plus en plus notable dans l'activité économique. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette arrivée sur un marché du travail traditionnellement masculin. Elle est concurrente à une tertiarisation de l'économie locale et à une précarisation des emplois, comme le dénote l'augmentation de l'emploi à temps partiel. On peut penser que dans un contexte marqué par la hausse du chômage et la fermeture des mines qui ont toujours été les principaux employeurs locaux, le travail des femmes sert de stratégie de survie aux ménages (Mackenzie, 1987; Liljenas, 1992: 263), tout en s'inscrivant dans la montée historique de l'emploi féminin sur le marché du travail.

Mais cette activité «privée», cette stratégie individuelle axée vers la survie économique n'est pas la seule façon dont on peut percevoir l'action du groupe social des femmes. Cette action a aussi une dimension *publique* et collective, dans laquelle les femmes entrent en interrelations avec d'autres types d'acteurs. En effet, le développe-

ment local est aussi l'affaire de ce que nous appellerons les «organismes publics», c'est-à-dire les divers comités et services gouvernementaux chargés du développement local.

Dans le reste de ce texte, nous comparerons le discours de ces organismes et celui du groupe Initiatives-Relance-Chibougamais (IRC). Ce groupe a tenté de contrer l'exode de la population, en particulier celui des jeunes, en la sensibilisant à l'importance et à la possibilité de vivre à Chibougamau. Il est vite apparu à ses membres que cela n'était faisable qu'à la condition de vivifier le *sentiment d'appartenance* des résidants et résidentes.

Ce sentiment d'appartenance semblant si central à l'IRC, nous nous sommes demandé si on pouvait en dire autant des représentants des organismes publics. En d'autres termes, peut-on retrouver à la fois chez les représentants des organismes publics et chez ceux de l'IRC le même accent sur le sentiment d'appartenance? On verra que la réponse à cette question vient avec des nuances. On verra surtout que lorsque nos informateurs et informatrices parlent d'appartenance, ils ne font pas référence à la même chose. Plus encore, le contenu de la notion de communauté diffère notablement, à tel point qu'on peut se demander s'il s'agit bien de la même ville.

LES DIVERGENCES DE L'APPARTENANCE

Le point de vue des membres des organismes publics

Nos informateurs des organismes publics sont relativement clairs sur le sentiment d'appartenance: ceux d'entre eux qui se sont prononcés sur ce sujet estiment que les résidents de Chibougamau n'ont pas un réel attachement à leur communauté.

Les explications offertes de cette absence sont remarquablement convergentes. Elles tournent, pour l'essentiel, autour des caractéristiques de la structure de l'emploi qui est l'épine dorsale de la ville. Selon les termes d'un informateur, Chibougamau est une «ville mono-industrielle minière» qui a internalisé une «mentalité de grande entreprise» se traduisant par une passivité des habitants habitués à voir les emplois leur être

offerts par les entreprises. Cette mentalité, selon le même informateur, serait typique de toutes les régions dominées par de grandes entreprises.

Il faut aussi se souvenir que la plupart des habitants sont originaires de l'extérieur de la ville. Ils ont conservé des liens affectifs et des réseaux qui prennent leur source dans d'autres espaces. L'inexistence de liens familiaux est fréquemment rappelée par nos informateurs et semble le symbole par excellence de l'absence de «racines»: le jeune âge de la localité n'a guère laissé le temps de développer des ramifications locales. Le plus important, toutefois, se trouve probablement dans le fait que, selon nos informateurs, les habitants de Chibougamau *n'y sont venus que pour y travailler*. Puisque le travail à la mine ou aux chantiers est la seule attache au milieu local, ce lien disparaîtra avec l'emploi qui en était l'occasion.

Cette dernière dimension est cruciale. Un informateur l'illustre en contrastant les villages ruraux et les villes industrielles. Selon lui, les ruraux n'ont guère le choix lorsque leur communauté traverse des difficultés: il faut faire quelque chose, ou mourir. La terre est un facteur immobile; qui trouve dans l'agriculture la source de ses revenus ne peut guère partir en emportant le sol. Dans les termes d'Hirschmann (1970), seules sont alors offertes les stratégies de la «loyauté» ou de la «protestation». La situation est différente pour les communautés industrielles: leurs habitants ne sont pas attachés au sol, mais à ce facteur mobile qu'est le capital qui les embauche. En cas de crise, le mineur peut partir à la recherche d'un autre emploi, dans une autre région. Une troisième stratégie est donc offerte aux résidents: celle du départ («exit», dirait Hirschmann). Compte tenu de ce qu'un informateur appelle la «mentalité de pionnier» des habitants, c'est-à-dire leur horizon temporel marqué par le court terme, cette possibilité tendra à prévaloir. De ce point de vue, un informateur avait sans doute raison lorsqu'à la solidarité et à l'esprit communautaire typiques des villages, il opposait l'individualisme des résidents des villes minières.

Il est évident que cette analyse ne vaut que pour les employés des mines ou des chantiers, c'est-à-dire les hommes car, comme on le sait, les femmes trouvent dans cette structure d'emploi fort peu d'opportunités. On peut donc déjà faire l'hypothèse que les femmes des communautés interpréteront différemment le potentiel de mobilité géographique.

Un aspect intéressant de ce rapport à la mobilité est qu'on peut penser que les jeunes seront dans une position différente de leurs pères, car ils sont souvent nés à Chibougamau, y trouvent la source de leurs expériences et ne peuvent guère penser aux autres régions comme à leur chez-soi. Cependant, la chose est plus complexe qu'il ne semble car, si leur attachement sentimental à Chibougamau peut avoir comme effet que la stratégie du départ ne sera pas nécessairement favorisée, elle pourra leur être imposée. En effet, les jeunes étant souvent plus scolarisés que leurs pères, ils ne trouvent guère à Chibougamau de possibilité d'emploi à la mesure de leur formation. Un informateur résumait assez bien la situation en disant que les jeunes partent lorsqu'ils sont scolarisés et restent lorsqu'ils ne le sont pas, et que cela ne fait que renforcer la sous-qualification de la main-d'oeuvre qui est une des caractéristiques de la ville.

Pour nos informateurs, les conséquences de cette présence (ou absence) de sentiment d'appartenance sur les efforts de développement local sont nombreuses et importantes. La principale est sans doute que la «passivité» qui, selon eux, marque les habitants, ne les entraîne guère à faire preuve de l'entrepreneurship qui semble la condition sine qua non du développement économique. Les résidents ne sont guère habitués à l'idée d'être leur propre employeur et, de l'aveu d'un informateur, cette mentalité est ancienne, lourde et difficile à changer. La même personne ajoutait d'ailleurs que tous les intervenants – y compris ceux qu'on retrouve sur le comité de développement local – ne sont pas convaincus de la pertinence d'une stratégie visant à favoriser le dynamisme local. Au fond, avouait un autre, si la crise pouvait se résorber, si les mines pouvaient réouvrir, on ne parlerait plus du développement local.

Par ailleurs, à la suite des dires de nos informateurs, on peut retenir que les nombreuses divisions politiques que connaît la région, les affrontements entre décideurs, les conflits de juridictions et les querelles de clocher entre organismes gênent la coordination des efforts et dispersent les énergies des agents de développement. Ceux-ci sont, en effet, marqués par leur proximité par rapport au pouvoir politique. Cela n'a rien pour surprendre: si la promotion du développement des collectivités périphériques devient un élément des politiques étatiques, la «société politique», à ses divers échelons, tendra à accaparer les leviers de réalisation de ce développement. Rien de surprenant, dès lors, à ce que la liste des «intervenants en développement local» tracée

par nos informateurs ne comprennent pratiquement jamais d'organisme communautaire et se limite aux postes définis par la structure de l'appareil municipal ou par les politiques gouvernementales.

En résumé, nos informateurs des organismes publics estiment que les citoyens ont peu de sentiment d'appartenance. Ceci s'explique, selon eux, par la structure du marché de l'emploi, la mobilité de la population et le jeune âge de la communauté. Les conséquences en sont une passivité générale, un manque de dynamisme qui se manifeste par une absence d'esprit d'entreprise qui nuit à la mise en oeuvre du développement local. Ceci dit, nos informateurs ne regrettent peut-être pas beaucoup cette absence, car le développement est, au fond, l'affaire de spécialistes et lorsque la crise se sera résorbée et que l'emploi aura repris, on n'aura plus guère à se préoccuper de développement local.

Le point de vue des membres des organismes communautaires

Là où nos informateurs des organismes publics parlent tout naturellement de l'emploi à la mine, c'est-à-dire des hommes, et ne considèrent pratiquement pas les autres segments de la population, il est frappant de voir que nos informatrices des organismes communautaires ont une vision plus globale de la ville et nous parlent d'au moins trois catégories de personnes: les hommes, les femmes et les jeunes. Ces trois groupes ne sont pas dans le même rapport à ce qui constitue pour nos informatrices aussi le fondement même de la communauté chibougamoise: le rapport au marché du travail.

Les hommes sont en effet les principaux bénéficiaires de la structure d'emplois et nos informatrices sont bien conscientes du petit nombre et de l'éventail réduit des emplois disponibles pour les femmes. Elles connaissent aussi fort bien les inégalités de revenus et réalisent que le travail féminin est vu comme un travail d'appoint, bienvenu mais pas aussi essentiel que celui du mari. Enfin, les jeunes sont, d'après nos informatrices, les plus désavantagés par la crise de la ville. Ceux-ci, lorsqu'ils poursuivent leur formation, ne trouvent guère à Chibougamau de possibilités d'emploi à leur mesure et doivent quitter leur milieu d'origine. S'ils désirent rester, ils doivent

cesser leurs études (ce qui limite leurs chances de mobilité sociale dans l'avenir) ou accepter de travailler en-deçà de leurs capacités.

En d'autres mots, la structure du marché de l'emploi désavantage les jeunes et les femmes et favorise les hommes. Pour nos informatrices, il en découle que ces groupes auront un sentiment différent d'appartenance à la ville. Pour elles, la vie des hommes est essentiellement axée sur le travail et la mine, qui leur donne un encadrement et un lieu de sociabilité qui leur permettent de se tenir au courant de ce qui se passe dans la ville, de se faire des amis, bref: d'avoir accès à la vie publique et sociale. En substance, on peut penser, en accord avec nos informatrices, que les processus d'identification masculins se feront par rapport au *travail* plutôt que par rapport à une communauté de résidence.

La situation des jeunes est différente, comme on peut s'y attendre. Nos informatrices estiment que la principale différence est qu'étant nés à Chibougamau, les jeunes y ont leurs attaches, bien que cela puisse ne pas être conscient et représenter plutôt un attachement «de coeur et de vie», pour reprendre les termes de l'une d'entre elles. Les expériences d'animation et de sensibilisation et les enquêtes faites par nos informatrices les ont persuadées, disent-elles, de la présence de ce sentiment: les jeunes ont moins envie de partir que leurs parents et, lorsqu'ils doivent le faire, ils désirent revenir. Ceux qui travaillent à la mine ne veulent pas quitter la ville, puisqu'ils y trouvent à la fois un emploi et une communauté. La situation est plus complexe pour ceux qui ont poursuivi leurs études, puisque le déclin économique limite leurs possibilités d'emploi et peut les obliger à partir même s'ils ne le désirent pas. En d'autres termes, selon nos informatrices, les jeunes ont un sentiment d'appartenance, mais ne se sentent guère appuyés. De plus, elles trouvent dommage que ce sentiment apparaisse à une époque où la ville entre en déclin, car l'exode des jeunes, en plus de symboliser les difficultés traversées par Chibougamau, renforce un «cycle de la dévitalisation» bien évident pour toutes.

Mais cette logique n'est pas inexorable et fatale. Il faut noter que nos informatrices ne sont pas résignées et que la partie ne leur semble pas jouée. On peut le voir à la façon dont elles interprètent la décision de plusieurs jeunes de continuer à travailler à la mine «comme leur père». Loin d'y voir, comme les représentants des organismes

publics, un signe que la main-d'oeuvre chibougamoise est sous-qualifiée et dans une espèce de cul-de-sac professionnel, nos informatrices estiment qu'il s'agit là d'une décision *positive* de demeurer sur place et de «conserver ses racines», une expression qui, de façon intéressante, signifie non un repli sur le passé mais une vision du futur et de l'avenir. Il semble donc à nos interlocutrices que des efforts de revitalisation de la communauté ne peuvent négliger ce potentiel d'engagement positif.

Le troisième groupe dont elles nous parlent est évidemment celui des femmes. Elles aussi ont un rapport à la ville qui diffère de celui des hommes. Encore une fois, la contrainte fondamentale est celle de l'emploi: il y a peu d'emplois féminins et ceux qui existent se trouvent dans le «ghetto» d'un secteur tertiaire relativement peu développé où les femmes sont, plus souvent qu'autrement, reléguées aux tâches subalternes. Elles trouvent donc difficilement à s'employer sur le marché du travail, même lorsqu'elles ont les compétences pour le faire.

Le groupe social des femmes est donc marqué par la relation à la famille et au travail domestique, comme celui des hommes l'est par la mine et les chantiers. Un aspect important de ce rapport est que, selon nos informatrices, les femmes n'ont pas vraiment décidé de venir dans cette ville; l'expression (qui revient souvent) est que les femmes «ont suivi leur mari» venu à la recherche d'un emploi à salaire élevé. De plus, ce rapport à l'espace domestique est vécu comme un *enfermement*⁴: si le mari trouve dans l'usine un lieu de sociabilité, l'épouse doit demeurer à la maison, l'épicerie hebdomadaire pouvant parfois être le seul moment où elle peut rencontrer des personnes à l'extérieur du cercle familial. L'isolement est donc un trait fondamental de la condition des femmes de Chibougamau, sur lequel nos informatrices reviennent souvent et qu'elles relient à ce qu'elles estiment être le peu d'implication des femmes dans la vie politique et sociale locale. Il faut de plus noter que l'isolement a comme effet de renforcer la dépendance par rapport au salaire du mari. Ce manque d'autonomie dont la base est financière est vu, lui aussi, comme nuisant à l'implication communautaire.

4 L'expression est aussi à prendre au sens littéral: le climat hivernal particulièrement difficile de Chibougamau oblige souvent à demeurer à l'intérieur pendant des semaines. Sur cette question, voir les notes comparables de Luxton (1980).

On comprend donc que le départ des jeunes touche aussi profondément nos informatrices. Il signifie non seulement le déclin de la ville, mais aussi celui des familles à laquelle se sont consacrées les habitantes et qui sont leur ancrage premier dans la réalité sociale locale. On comprend aussi que lorsqu'elles parlent de la ville, nos informatrices ne fassent pas uniquement référence au travail minier, mais aussi à l'école, aux services sociaux, aux voisins et aux multiples organisations communautaires: pour reprendre les termes de l'une d'entre elles, «les femmes sont les gardiennes de la culture» pour lesquelles Chibougamau ne représente pas seulement un endroit où on travaille, mais un endroit où on vit.

Au total, nos informatrices estiment que les femmes ont un sentiment d'appartenance médiatisé par (c'est-à-dire se vivant sous les termes de) la famille et la recherche de lieux de sociabilité, par la sensation d'isolement et le besoin d'autonomie financière, professionnelle et personnelle. Il se distingue de celui des hommes en ce qu'il est plus *communautaire* au sens strict, moins centré sur le travail et plus tourné vers la vie sociale. Il se différencie aussi de celui des jeunes car les femmes sont plus *attachées* au milieu local, c'est-à-dire qu'elles y sont retenues par une situation de dépendance objective doublée d'une moins grande possibilité de mobilité sociale et géographique.

La question de la présence ou de l'absence d'un sentiment d'appartenance est donc plus complexe pour nos informatrices des groupes communautaires que pour nos informateurs des «organismes publics». Elles hésitent à considérer la ville comme une communauté homogène et semblent plus sensibles aux différences inhérentes entre les divers groupes qui la composent. On peut estimer que, de ce point de vue, elles ont une conception plus actuelle et plus réaliste de la situation de la ville.

CONCLUSION

Les théories actuelles du développement local mettent l'accent sur l'importance de considérer ce développement comme le fruit non du déploiement mécanique de structures, mais comme l'effet des interactions entre acteurs. Ceux-ci interviendront sur

la base de leur culture et de leur identité, à condition que leur *appartenance à la localité* soit suffisamment forte.

L'étude du cas de la ville de Chibougamau nous mène à nous demander ce que recouvre cette notion. Pour nos informateurs travaillant dans les organismes publics de développement ou dans les structures de l'appareil municipal, les résidents de la ville n'ont guère de sentiment d'appartenance. Cela s'explique par le jeune âge de la communauté, mais surtout par la structure du marché de l'emploi, qui favorise la mobilité spatiale, l'individualisme et la passivité. Il est frappant de constater que le discours de ces informateurs ne considère pratiquement que le travail minier qui, dans le passé, fut le fondement de l'économie locale. Ce regard exclusif sur cet emploi très majoritairement masculin ne semble guère sensible à la présence croissante d'autres catégories de population sur le marché du travail et aux transformations récentes de celui-ci. Bref, l'appartenance locale, pour nos informateurs, semble pouvoir être ramenée à la disponibilité de l'emploi (masculin) à la mine.

Le discours de nos informatrices des organismes communautaires est fort différent. Leur vision est plus globale et plus sensible aux impacts différentiels de la structure du marché de l'emploi sur les diverses catégories de population. Celles-ci occupent une place inégale dans la communauté car les hommes bénéficient d'un plus large éventail d'emplois mieux rémunérés. Les jeunes sont les plus défavorisés et doivent quitter la ville qui les a vus naître. Les femmes sont enfermées à l'intérieur de l'espace domestique ou reléguées dans des ghettos d'emplois peu variés, précaires et peu payants.

Il en ressort que si les hommes sont socialisés ou, en d'autres termes, s'ils ont accès à la vie publique, par la médiation de la mine, les femmes le seront principalement (bien que pas uniquement) par la vie familiale et communautaire, qui en font les «gardiennes de la culture». Alors que l'emploi des hommes les oblige à être mobiles, l'implication des femmes dans la vie communautaire les mène, au contraire, à développer un ancrage et une *appartenance* dont il ne faudrait pas négliger l'importance si on désire briser le cercle de la dévitalisation qui menace d'emporter Chibougamau. Sans être exagérément optimistes, nos informatrices n'interprètent pas la réalité sociale de la même façon que nos informateurs. Cela est clair, par exemple, à propos des

jeunes qui restent pour travailler à la mine: nos interlocutrices des groupes communautaires y voient le signe d'un engagement *positif* alors que, peu ou prou, nos informateurs y voient la preuve du manque de qualification de la main-d'oeuvre.

Ces différences entre les deux catégories d'acteurs que nous avons considérées nous obligent à admettre l'influence de leurs ancrages sociaux différents, ce qui est déjà un argument contre le corporatisme territorial et l'illusion de la communauté sans fractures. On doit aussi reconnaître que de ces assises découlent des intérêts différents, qu'il serait illusoire et nuisible de chercher à camoufler.

On doit s'arrêter sur le fait que ces intérêts reposent sur des bases objectives différentes et qu'en conséquence, ils se reproduiront tant que ces bases elles-mêmes perdureront. De plus, cette objectivité s'exprime en représentations et interprétations différentes de la réalité chibougamoise. Nous opposant à tout objectivisme, nous estimons que cette dimension symbolique et culturelle est essentielle, car elle orientera le comportement des acteur-e-s, qui y puiseront à la fois les règles de compréhension de la réalité et un répertoire identifiant les actions possibles ou souhaitables. De cela découle un impératif premier de tout effort de développement, c'est-à-dire d'organisation des actions des divers intervenant et intervenantes: agir de façon concertée ne sera possible qu'à la condition que les acteurs disposent d'un socle idéologique commun. Cela n'implique pas nécessairement qu'il faille viser à l'unanimité parfaite, mais exige que les participant-e-s puissent entendre et comprendre ce que disent les autres. Pas d'action commune sans langage commun. Cette symbolique de l'action sociale de développement va bien au-delà d'une problématique strictement institutionnelle ou administrative, à laquelle se bornent souvent les politiques gouvernementales. Mais comme le rappelle Long (1992: 23), l'*agency* (la capacité à être un acteur social) exige une capacité organisationnelle; en d'autres mots, elle doit s'incarner dans des instances concrètes.

Il nous semble qu'un objet premier de cette activité d'établissement de canaux et de modalités de compréhension doit être l'identification de la cible même du développement local. Dans le cas qui nous occupe, on peut présenter cette question en termes grossiers, mais clairs: faut-il viser l'emploi ou la communauté? Nous avons tenté de montrer comment nos informateurs et nos informatrices divergent sur ce point.

Il faut cependant répéter que celles-ci, lorsqu'elles parlent de la communauté locale, n'excluent pas le travail et l'emploi mais y ajoutent les autres dimensions de la vie sociale. Il faut donc relever que les divergences ne sont pas totales et que tout le monde s'entend pour estimer que sans élargissement du marché du travail et sans diversification de la base économique de la ville, l'avenir ne sera guère brillant.

Un second objet de l'activité de développement porte sur ce qu'on peut appeler ses modalités. On peut en identifier au moins quatre aspects. Le premier est la reconnaissance nécessaire de l'importance du travail des femmes dans la reproduction de la communauté, sans le limiter au travail formel. Le second est qu'une réflexion en profondeur s'impose sur la signification de l'exode des jeunes et, symétriquement, sur celle de leur résistance au déplacement. Le troisième est l'acceptation de la pertinence de l'action des institutions émergeant de la société civile. Les organismes communautaires, en leur diversité, ne sont pas de simples compléments à la «véritable» activité développementale. Corrélativement, il faut prendre la mesure du passage au post-keynésianisme, admettre que l'État ne veut plus, ou ne peut plus, impulser à lui seul l'activité économique et, a fortiori, l'activité sociale. Enfin, le quatrième aspect porte sur la reconnaissance des différences objectives entre acteurs. Une homogénéisation ne mènerait qu'à un renforcement de la position des groupes dominants et désavantagerait les femmes et les jeunes. L'inclusion de partenaires ne peut se faire sur une base individuelle mais doit intégrer l'existence de catégories sociales. On doit donc offrir quelque chose comme une politique d'accès différentiel ou d'action positive. Très concrètement, cela ne semble pouvoir se faire qu'à la condition d'offrir, sur les diverses instances chargées de produire du développement, des «sièges réservés» aux femmes et aux jeunes (et, sans doute, à d'autres groupes). Cette mesure ne peut cependant être efficace que s'il existe des mécanismes clairs de représentation véritable et non simplement formelle. Sous-jacente à cette présence est la notion que la pertinence d'un acteur va au-delà de l'organisme qui l'emploie et relève du groupe qu'il représente, à condition qu'il le représente vraiment. On voit ainsi s'introduire dans la problématique du développement local des facteurs sociaux et politiques qui débordent les mécanismes strictement économiques.

Un tel éclatement de l'économie comprise *stricto sensu* nous semble indispensable à une époque où la mondialisation des circuits tente d'imposer des conceptions

strictement économiques et rentabilistes. Au contraire de ce que tente de faire croire le discours dominant, la libéralisation des échanges ne signifie pas une libération des sociétés.

BIBLIOGRAPHIE

- ANADON, M., MASSON, D. TREMBLAY, M. et P.-A. TREMBLAY (1990) *Vers un développement rose*, Chicoutimi: Groupe de recherche et d'intervention régionales, Note de recherche n° 10.
- ANADON, M., MASSON, D. TREMBLAY, M. et P.-A. TREMBLAY (1992) «De l'organisation à l'action: les groupes de femmes au Saguenay—Lac-Saint-Jean» dans C. Gagnon et J.L. Klein (dir.), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi: GRIR/UQAC, coll. «Développement régional», pp. 315-340.
- COLLECTIF CLIO (1992) *Histoire du mouvement des femmes au Québec*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal (2e éd.).
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1990) *Agir ensemble. Rapport sur le développement*, Boucherville: Gaëtan Morin/Gouvernement du Québec.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1992) *Un Québec solidaire. Rapport sur le développement*, Boucherville: Gaëtan Morin/Gouvernement du Québec.
- COTÉ, C. (1991) *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi: Éditions JCL.
- DUNFORD, M. (1992) «Développement endogène, "État développementaliste" et marchés mondiaux», *Espaces et sociétés*, 66-67: 99-128.
- FONTAN, J.-M. (1991) *Introduction au développement économique local et au développement économique communautaire*, Montréal: Institut de formation au développement économique communautaire.
- GLASER, B. et A.L. STRAUSS (1967) *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, New York: Aldine De Gruyter.
- HIRSCHMANN, A.O. (1970) *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge: Harvard University Press.
- JALBERT, L. (1991) «La décentralisation: enjeux et perspectives», dans L. Maheu et A. Sales (dir.), *La recomposition du politique*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, pp. 251-272.
- KEYES, R. (1992) «Mines Closures in Canada: Problems, Prospects and Policies», dans C. Neil, M. Tykkäinen et J. Bradbury (dir.), *Coping with Closure. An International Comparison of Mine Town Experiences*, Londres: Routledge, pp. 27-43.
- KLEIN, J.-L. (1989) «Rapports sociaux et région», *Revue canadienne de science régionale*, 12,1: 101-110.

- KLEIN, J.-L. et P. HAMEL (dir.) (1992) «Partenariat et territoire», numéro thématique des *Cahiers de géographie du Québec*, 35,95.
- LÉTOURNEAU, J. (1990) «La recomposition de l'espace d'accumulation nord-américain», dans G. Boismenu et D. Drache (dir.), *Politique et régulation*, Paris/Montréal: L'Harmattan/Éditions du Méridien, pp. 309-356.
- LILJENAS, I. (1992) «From Mine to Outer Space: the Case of Kiruna, a Town in Northern Sweden», dans C. Neil, M. Tykklainen et J. Bradbury (dir.), *Coping with Closure. An International Comparison of Mine Town Experiences*, Londres: Routledge, pp. 247-264.
- LIPIETZ, A. (1985) «Les transformations de la division internationale du travail», dans D. Cameron et F. Houle (dir.), *Le Canada et la nouvelle division internationale du travail*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 27-58.
- LONG, N. (1992) «From Paradigm Lost to Paradigm Regained? The Case for an Actor-Oriented Sociology of Development», dans N. Long et A. Long (edit.), *Battlefields of Knowledge. The Interlocking of Theory and Practice in Social Research and Development*, Londres: Routledge, pp. 16-46.
- LUCAS, R. A. (1971) *Minetown, Milltown, Railtown. Life in Canadian Communities of Single Industries*, Toronto: University of Toronto Press.
- LUXTON, M. (1980) *More than a Labour of Love. Three Generations of Women's Work in the Home*, Toronto: The Women's press.
- MACKENZIE, S. (1987) «Neglected Spaces in Peripheral Places: Homeworkers and the Creation of a New Economic Centre», *Cahiers de géographie du Québec*, 31: 247-260.
- MASSON, D.; TREMBLAY, M. et P.-A. TREMBLAY (1989) «Les oubliées du développement régional: femmes et pratiques d'auto-développement au Saguenay—Lac-Saint-Jean», *Recherches féministes*, 2,1: 69-84.
- MASSON, D. et P.-A. TREMBLAY (1993) «Le mouvement des femmes à la base: organisations et services en région», dans D. Martens (edit.), *Weaving Alliances*, Ottawa: Canadian Women's Studies Association, pp. 225-242.
- MOULAERT, F. et E.A. SWYNGEDOWN (1989) «A Regulation Approach to the Geography of Flexible Production Systems», *Society and space*, 7: 327-345.
- MILES, A.M. et M. B. HUBERMAN (1991) *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles: de Boeck Université.
- PAHL, R.E. et J. GERSHUNY (1983) «Britain in the Decades of the Three Economies», *New society*, 3 janvier 1983, 7-9.
- PECQUEUR, B. (1989) *Le développement local: mode ou modèle?*, Paris: Syros Alternatives.

- REVUE INTERNATIONALE D'ACTION COMMUNAUTAIRE (1989) Numéro thématique «De l'espace pour le local», *Revue internationale d'action communautaire*, 22/62.
- SCHARF, S. A. (1990) «Fordisme, post-fordisme et flexibilité», dans G. Boismenu et D. Drache (dir.), *Politique et régulation*, Paris/Montréal: L'Harmattan/Éditions du Méridien, pp. 133-154.
- STÖHR, W. et F. TAYLOR (dir.) (1981) *Development from Above or Below*, Toronto: J. Wiley.
- STORPER, M. et A.J. SCOTT (1989) «The Geographical Foundations and Social Regulation of Flexible Production Complexes», dans J. Wolch et M. Dear (edit.), *The power of geography*, Boston: Unwin Hyman.
- TREMBLAY, P.-A. (1993) «La vivacité de la société civile en région», dans J.L. Klein, D. Plamondon, et P.A. Tremblay (édit.), *Les régions après l'État: Chili, Pologne, Québec*, Chicoutimi: Groupe de recherche et d'intervention régionales, pp. 5-21.
- VACHON, B. (1993) *Le développement local, théorie et pratique. Réintégrer l'humain dans la logique de développement*, Boucherville: Gaëtan Morin.

